

## **Au Conseil intercommunal du SIDERE**

### **Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis N° 15 / 2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 395'250.- pour le renouvellement total des tableaux électriques et des équipements de télégestion de la station de pompage de l'Oujonnet à Bursinel.**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission des Finances du SIDERE s'est réunie en séance ordinaire le mercredi 9 novembre 2022 à 17h00 dans les locaux administratifs du SIDERE à Perroy.

Sont présents les membres de la Commission des Finances suivants :

Messieurs Hans-Peter Brunner, Commune de Vinzel  
Steve Jaquier, Commune de Mont-sur-Rolle  
Andreas Meyer, Commune de Féchy  
Raphaël Gonzalez, Commune de Bougy-Villars (rapporteur)

Sont excusés:

Madame Valérie Schlup, Commune de Rolle

Sont absents: ---

Sont également présents, M. François Delafoge, président du CoDir du SIDERE, M. Francis Mondoux, vice-président du CoDir du SIDERE, M. Thierry Cuénod, Chef de service du SIDERE et M. Marc Dvorak de la société Herter & Wiesmann Ingénieurs Conseils SA, Ingénieurs conseils.

La CoFin les remercie pour les informations et explications détaillées fournies.

### **1. Préambule**

La station de pompage de l'Oujonnet a été mise en service il y a une trentaine d'années. Pour les composants électroniques ou autres des tableaux électriques, il n'existe plus de pièces de rechange. Ainsi, le coupe-circuit pour 1'600 ampères installé dans le tableau d'introduction ne peut pas être remplacé en cas de panne, ce qui mettrait fin au prélèvement d'eau dans le Léman.

Au vu de l'absolue nécessité de maintenir cet ouvrage en exploitation pour l'alimentation en eau potable et l'arrosage, le Comité de direction a effectué la commande des tableaux devant l'urgence de la situation et des longs délais de livraison. La CoFin entend qu'il était impératif d'agir immédiatement.

### **2. Aspects financiers**

Le montant total de l'investissement pour les travaux projetés s'élève à CHF 395'250.00 TTC.

Ce montant comprend le coût de l'ensemble de travaux, à savoir le remplacement des tableaux électriques et des équipements de télégestion de la station de pompage, les frais techniques et administratif ainsi qu'une réserve de 10% pour imprévus.

---

À noter qu'une participation de 10% pourra être facturée au SAGE. Le montant du crédit ne tient pas compte de cette contribution.

Le préavis prévoit de financer cet investissement par un emprunt bancaire. La CoFin ne s'oppose pas à un emprunt pour le financement des travaux, cependant si les liquidités le permettent, la CoFin privilégie le financement par la trésorerie courante.

Au regard du bilan du SIDERE au 31.12.2021 et au vu d'un budget 2023 équilibré, on peut conclure que les finances du SIDERE sont saines et que le financement du crédit de CHF 395'250.00, nécessaire à la réalisation des travaux projetés, est supportable et ne met pas en péril les finances du SIDERE.

### **3. Conclusions**

La Commission des Finances, à l'unanimité de ces membres présents, vous demande de bien vouloir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, prendre les décisions suivantes :

#### **LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE**

- Vu le préavis N° 15/2021-2026 du Comité de direction, relatif à une demande de crédit de CHF 395'250.- pour le renouvellement total des tableaux électriques et des équipements de télégestion de la station de pompage de l'Oujonnet à Bursinel
- Entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet
- Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour

#### **DÉCIDE**

- D'adopter le préavis N° 15 / 2021-2026 tel que présenté.

Perroy, le 20 novembre 2022

#### **Pour la Commission des finances**

Hans-Peter Brunner

Steve Jaquier

Andreas Meyer

Raphaël Gonzalez (rapporteur)